

# LA LETTRE

*du Syndicat français de la critique de cinéma*

N°11 — MAI 1999

## • appels de candidatures

Jurys de la Fipresci p. 7  
Jury du Prix Littéraire 1999 p. 7  
Membres de la Semaine de la critique 2000  
(Délégués et Comités de sélection) p. 7

## • éditorial

p. 3

## • lectures de 1999 (2)

Repères bibliographiques p. 6

## • vie du Syndicat

Conseil du Syndicat p. 2  
Témoignage p. 4  
Tribune : « Pourquoi le Syndicat ? » p. 4  
Internet... de tous les dangers p. 5  
Appel : à la rencontre de cinéastes perdus ? p. 7

## • programme

Calendrier des projections  
de la Semaine de la critique 1999 p. 8

## • actualité

Intermittents : la lutte continue p. 7



**APPELS DE  
CANDIDATURES  
URGENTS :**

**VOIR  
EN PAGE 7**

## Nos bureaux à Cannes

SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE  
ET SYNDICAT FRANCAIS DE LA CRITIQUE :  
PALAIS DES FESTIVALS, 5e ETAGE (côté mer)

Tél. Organisation : 04.92.99.83.94 — Presse : 04.92.99.83.95

# Conseil du Syndicat

• 1ER AVRIL 1999 •

Assistaient à la réunion : Claude Baignères, Claude Beylie, François Chevassu, Gérard Camy, Sylvain Garel, Gérard Lenne, Philippe Maarek, Marcel Martin, Jean Rabinovici, José María Riba, Jean-Claude Romer, Philippe Rouyer, Jean Roy, Jacques Zimmer et, à titre consultatif, Eva Roelens.

### Situation financière du Syndicat

Jean Rabinovici fait le point de l'exercice 1998 et des prévisions 1999. En 1998, le contrôle fiscal, que nous avons évoqué plusieurs fois, s'est soldé par un débours imprévu de 87.825F qui constitue l'essentiel d'un déficit de 95.000F.

L'année 1999 se présentait sous de bien meilleurs auspices, jusqu'à ce que le plus important sponsor de la Semaine de la critique, Mercedes-Benz, réduise brusquement son partenariat de 250.000 F soit 55,55 % de sa participation. Survenue très tardivement cette décision ne laissait pas le temps d'envisager cette année un nouveau partenariat avant le festival.

Déjà éprouvé par le contrôle fiscal, le Syndicat ne dispose pas de fonds de réserve. Restait la solution de compenser cette perte de 250.000 F par des économies. Mais la décision tardive de Mercedes-Benz est intervenue alors que l'essentiel des dépenses de la Semaine 1999 était déjà engagé. Malgré un maximum de coupes dans son budget, il reste encore un déficit actuellement évalué à 155.000 F. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, il convient d'ajouter aux déficits 1998 et 1999 deux dépenses aussi obligatoires qu'exceptionnelles : le remplacement du matériel informatique défaillant et l'échéance du bail de nos bureaux parisiens qui impose la recherche de nouveaux locaux accompagnée de frais de déménagement et de réinstallation.

Bref, la Semaine et le Syndicat sont actuellement dans une situation financière qui met leur avenir en péril sans que nos moyens propres permettent de résoudre le problème. Une demande d'aide exceptionnelle qui assurerait leur survie a donc été présentée au CNC. Au moment où ces lignes sont écrites la demande est trop récente pour que nous ayons obtenu une réponse.

### Semaine de la critique

Jean Roy dresse un premier bilan de l'activité des comités de sélection courts et longs métrages. Il ne constate aucun problème de fonctionnement pour les longs métrages. Malgré la concurrence très active de la SRF et de la section officielle notre sélection se présente bien et il reste optimiste. Optimisme semblable pour les courts métrages. Toutefois, on peut regretter que l'activité soit moins cohérente que celle des longs. Certains membres manifestent un manque d'enthousiasme qui réduit de façon assez notable le rendement du groupe.

Plusieurs membres du Conseil interviennent pour souligner la nécessité de définir plus précisément la démarche et l'image d'une Semaine qui ne peut plus se contenter d'une définition de 1962. Les choses ont beaucoup évolué depuis sa création et s'en tenir à la seule notion de premier ou deuxième film est insuffisant quand des portes leur ont été depuis ouvertes à Cannes, mais aussi à Venise, Berlin, etc. sans compter des manifestations, moins prestigieuses sans doute, mais qui n'en représentent pas moins une concurrence lors de la recherche de films totalement inédits. Par ailleurs des incertitudes financières d'origines diverses, associées à la volonté de ne pas se laisser prendre de court en 2000 comme en 1999, imposent que les problèmes d'organisation et de financement soient étudiés dès la clôture de la Semaine 1999.

Le Conseil confie à l'actuel comité de sélection la réflexion sur la nouvelle image de la Semaine. Parallèlement, un groupe composé de Gérard Camy, Jean Rabinovici, Éva Roelens et François Chevassu aura en charge la préparation technique et financière de la Semaine 2000. Ces deux groupes présenteront leurs rapports à la prochaine réunion de Conseil.

### Rencontres avec des réalisateurs

Ainsi que cela le lui avait été proposé lors de la réunion du 2 février, José-María Riba soumet au Conseil un état précis concernant son projet de rencontres avec des réalisateurs. Nous n'insisterons pas ici sur ce projet que José María Riba présente lui-même dans ce numéro de *La Lettre*. Soulignons toutefois que, après l'avoir entendu, le Conseil lui a donné son accord à l'unanimité.

### Action syndicale : image de la critique

Comme pour le point précédent, nous n'insistons pas ici sur le point de vue de Gérard Lenne qui est fort bien exposé dans ce même numéro.

L'acharnement presque systématique de certains professionnels de la profession à l'égard de la critique dépasse les limites de l'acceptable. Cela a notamment été illustré par l'étrange attitude de Bertrand Tavernier à l'égard d'Alain Riou. Attitude vite relayée par le directeur de production et le distributeur avec une très sociable tentative de lui faire retirer sa participation à un scénario. Cet exemple n'est malheureusement pas le seul. Il nous restera désormais à intervenir contre de telles démarches. Interventions qui ne sauraient avoir lieu si la critique a lui-même manifesté une attitude condamnable.

Afin que cette disposition soit très claire, Philippe Maarek suggère la rédaction d'une charte de la critique. Une étude est confiée en ce sens à Gérard Lenne et Philippe Maarek.

### Action syndicale : les relations avec la province

Nos confrères provinciaux se plaignent parfois, généralement à juste titre, d'être oubliés par la « direction » parisienne du Syndicat.

Pour pallier cette faiblesse, François Chevassu propose la nomination d'un membre du Conseil responsable des relations avec la province. Il n'aura évidemment pas en charge de régler tous les problèmes à lui seul. Mais il lui appartiendra de recevoir et/ou stimuler les doléances des adhérents provinciaux et de les transmettre à qui lui semblera le plus efficace pour donner une suite satisfaisante. Les provinciaux restant les mieux placés pour comprendre les provinciaux, cette nouvelle fonction a été confiée unanimement à Gérard Camy.

Soulignons toutefois que les problèmes juridiques professionnels restent du domaine de Jacques Zimmer qu'il convient de contacter en priorité lorsqu'on a besoin de consulter l'avocat du Syndicat.

### Interventions sollicitant de la rapidité

Faute de disposer d'une réunion de Conseil qui aurait donné son aval d'intervention, aucun appui n'a été apporté aux intermittents du spectacle lors de leurs revendications. Ce cas, rapporté par Sylvain Garel, n'est pas le seul et ces situations se représenteront sans doute.

Pour éviter ces silences forcés, le Conseil décide de désigner un « groupe d'intervention » qui aura pour fonction d'intervenir entre les Conseils. En font partie: Claude Baignères, François Chevassu, Gérard Lenne et Philippe Rouyer.

### Calendrier des élections opérées par le Conseil

Le Conseil approuve à l'unanimité le Calendrier des 'postes soumis à élections' établi par Philippe Rouyer :

- Février (appel de candidatures en décembre)
    - Caméra d'or
    - Commission de classification des films
    - Commission des cartes vertes
  - Juin (appel de candidatures en mai)
    - Semaine de la critique
    - Jury littéraire
    - Organisateur jury Fipresci à Cannes
- (Sans appel de candidatures extérieures puisqu'à élire au sein du Conseil)
- Conseil d'administration du festival de Cannes (obligatoirement le Président ou le Délégué général de la Semaine)
- Fipresci (représentant et suppléant)

### Relations avec les Pierrots

Des membres du Syndicat ont manifesté des interrogations et des doutes concernant nos relations avec l'association des *Pierrots* qui revendique notre soutien. Pour que les choses soient abordées avec plus de clarté, il a été décidé de soumettre cette question au Conseil.

Aucun des membres présents du Conseil ne se souvient d'un soutien officiel du Syndicat aux *Pierrots*. Par ailleurs, et cela a été confirmé par un entretien préalable avec Anne de Gaspéri, une des responsables les plus actives de l'association, nous ne trouvons pas davantage de traces d'action commune. Il semble d'ailleurs que les *Pierrots* n'attendent rien d'autre du Syndicat qu'une aide sans retour. Par ailleurs, plusieurs membres du Conseil rappellent que d'autres membres du Syndicat qui donnent des prix mériteraient autant, sinon plus, d'être aidés par leur Syndicat.

Deux décisions sont prises :

1. Maintien de l'absence de relations avec les *Pierrots*
2. Ouverture éventuelle à d'autres prix après étude par le Conseil des dossiers qui seraient soumis.

### Candidatures aux prochains jurys de la Fipresci

Ont été attribués : Locarno à Marcel Martin, Troia à Jean-Max Méjean et Montréal à Gérard Camy. Il est rappelé que ces attributions ne sont que des propositions à la Fipresci, seule responsable des décisions finales.

### Nouvelles adhésions

Le Conseil a accepté les demandes d'adhésion de : Sophie Loubière (*France Inter*), Richard Sidi (*Tournage*), Jean-Baptiste Thoret (*Starfix*), Christophe Chauville (*Bref, Repérage*), Octavi Mari (*El País, Cinemania, Cineclassics*), Françoise Puaux (*Cinémaction*).

### Affaire Ramsay

Jacques Zimmer fait le point des démarches juridiques qui nous opposent à Ramsay. Après avoir noté les absences de Ramsay aux deux séances du tribunal, le juge a suspendu le procès. Il sera repris par contumace si, comme cela est possible sinon probable, Ramsay ne se présente toujours pas. Sur un autre terrain, la société Ramsay est en redressement judiciaire. Le jugement doit intervenir dans deux mois. Pour l'instant nous ne pouvons qu'espérer un règlement, sans garantie de l'obtenir.

### Agenda

Prochaine réunion du Conseil le 9 juin. Elle sera essentiellement, sinon totalement, consacrée au bilan de la Semaine de la critique et à son avenir.  
*Compte rendu établi par François Chevassu*

# EDITORIAL

## PLAIE D'ARGENT...

« Le manque d'argent est tellement le mystère de ma vie que, même si je n'en ai pas du tout, il a l'air de diminuer ».

Par bonheur, aussi grave que soit la situation financière du Syndicat, ce n'est pas encore la misère quotidienne de Léon Bloy. Elle exige des sacrifices budgétaires, pas la cessation de nos activités. Amputée d'une bonne part de ses ressources, la Semaine de la critique 1999 n'en maintiendra pas moins une activité digne des précédentes. Mieux, elle ajoute cette année une « *Nuit du court métrage* » qui confirme l'intérêt particulier qu'elle porte à ce moyen d'expression beaucoup trop sous estimé.

Parallèlement, parce que des obstacles présents ne doivent pas abolir la confiance en l'avenir, des études sont menées pour définir une nouvelle Semaine de la critique, plus dynamique et plus que jamais soucieuse de « *présenter de nouveaux courants et tendances dans l'art du film* ». Dans un autre contexte et avec d'autres moyens que ceux de ses débuts, mais avec la même volonté de contribuer à la promotion d'un cinéma audacieux et précurseur de l'avenir du Septième art.

Le Syndicat français de la critique de cinéma n'est pas seulement l'animateur de la Semaine de la critique. Cela fut dit lors de la dernière Assemblée

générale. Encore fallait-il que suivent des mesures concrètes. Ce qui est le cas comme en témoigne le compte rendu du Conseil syndical publié dans ce numéro. Certes, ces premières mesures ont leurs limites et on peut regretter l'absence de suggestions venues d'adhérents. Au moins est-ce une démarche positive qui doit prendre rapidement de l'expansion. La défense active des critiques contre le dénigrement dont ils sont trop souvent victimes, l'attention mieux portée aux problèmes de nos confrères de province, les rencontres avec des réalisateurs, la création d'un « *groupe d'intervention* » qui nous permettra d'apporter notre soutien aux actions qui ont notre sympathie, même en l'absence de Conseil syndical proche, constituent autant d'amorces pour une action syndicale dynamique et efficace. Sous réserve que tous se trouvent concernés et veillent à ce que ces décisions ne restent pas de simples déclarations d'intention. C'est en tout cas la conviction de ceux qui y sont actuellement associés.

François Chevassu.



Salle comble à la conférence de presse de la Semaine de la critique au Cinéma des cinéastes

## TEMOIGNAGE

Je voudrais par la présente apporter un témoignage qui peut se révéler utile à certains et éclairer une activité mal connue du Syndicat, qui permet à ses membres de consulter (gratuitement lors de la première séance) un avocat. Dans le cadre de leur activité professionnelle s'entend.

J'ai eu l'occasion de bénéficier de conseils juridiques il y a quelques mois. J'avais en effet été licencié de *France 2*, suite à l'arrêt définitif d'une chaîne du câble sur laquelle je travaillais, France Supervision, dépendante du service public. J'ai ainsi pu apprendre que le statut de journaliste offrait des garanties dont les autres professions ne bénéficient que rarement. Ainsi, pour avoir travaillé régulièrement pendant trois ans et demi sur cette chaîne, il m'était dû une indemnité de licenciement d'un mois par année commencée, en l'occurrence quatre mois. La loi permet en outre au journaliste de choisir la période de référence pour inscrire le montant du salaire moyen servant de base au calcul. En ce qui me concernait, la dernière année n'ayant pas été très enthousiasmante (la chaîne est morte à petits feux), il était évident que j'avais tout intérêt à faire effectuer le calcul sur les 24 derniers mois et non sur la dernière année.

Au cours de mes entretiens avec la DRH de *France 2*, je me suis aperçu que cette règle était mal connue et que mon interlocuteur, dont je ne mets aucunement en doute la bonne foi, proposait de me payer quatre mois de salaire sur la base des douze derniers mois. J'ai pu lui indiquer ma préférence pour un calcul différent, ce qui a permis de porter l'indemnité à plus du double.

Je ne voudrais pas vous assommer de chiffres, mais la différence était appréciable. Disons un bon paquet de décennies de cotisations syndicales...

A défaut d'empêcher les chaînes de télévision d'être avalées par le PAF ou les journaux de disparaître (non, je ne suis pas parano, je sais bien que dès lors que l'on travaille dans le secteur de la presse plus de deux minutes, la probabilité de se retrouver sans support un jour ou l'autre devient importante), je suis donc particulièrement reconnaissant au Syndicat de me permettre de mettre du beurre dans les épinards. Ce qui me permet d'ailleurs de terminer sur une image osée et ironique, ayant une sainte horreur des épinards.

Confraternellement, amicalement, affectueusement.

Yves Aliou

## TRIBUNE

# Pourquoi le Syndicat

## ou : La critique de cinéma est-elle soluble ?

Membre du Conseil syndical depuis la Chandeleur 99, je remercie tout d'abord ceux qui n'ont pas barré mon nom de la liste. L'honneur d'avoir été élu au Conseil se double forcément du souci de n'y pas rester inactif.

La dernière Assemblée générale m'a semblé, comme l'éditorial de François Chevassu dans le dernier numéro de *La Lettre*, traduire une préoccupation qui est celle de la majorité des adhérents : mieux définir l'activité et les objectifs de notre association, au-delà de l'organisation de la Semaine cannoise.

Disons-le tout net : si la vieille Association de la critique a adopté, en 1981, l'appellation de Syndicat, celui-ci fonctionne en réalité comme une amicale corporatiste. Dans les négociations avec les employeurs, elle n'a ni les moyens ni la vocation de se substituer aux syndicats de journalistes. Parmi nous, les salariés sont donc privilégiés. Les autres, pigistes détenteurs ou non de la carte de presse, bénéficient cependant d'une assistance juridique qui peut être précieuse, ainsi que de l'information diffusée, par *La Lettre*, le bulletin du Syndicat, ce qui n'est pas rien.

Est-ce suffisant ? Non. Or, un syndicat-association de 230 membres environ ne dispose évidemment pas de moyen de pression, ni d'instruments de lutte.

Il n'empêche que la force d'un groupe, quel qu'il soit, ne se mesure pas uniquement au nombre, ni à la puissance financière. Si nous sommes matériellement faibles, c'est moralement et intellectuellement que nous devons chercher à nous faire entendre.

Je ne prétends naturellement pas disposer de solutions-miracles dans ce domaine. Je constate simplement que dans une société médiatisée à outrance, notre Syndicat, sans faire piètre figure, n'est pas à la hauteur de nos ambitions.

L'intervention dans le champ social ne nous est pas interdite. Elle est même très souhaitable. Mais que ce soit sous la forme de manifestation (celle contre la suppression des 30 % que Jean Roy a citée lors de l'A.G.) ou de pétition (celle en faveur des sans papiers l'an dernier), nous y sommes un peu noyés dans la masse.

Pour que le Syndicat obtienne davantage d'écho, il y aurait tout à gagner à renforcer son prestige, qui repose actuellement sur la seule et brillante Semaine. Nous avons évoqué à l'Assemblée le déficit d'adhésions, et chacun peut s'apercevoir que l'absence parmi nous de nombreux « ténors » (dont les noms sont sur toutes les lèvres) handicape singulièrement notre action. Une campagne toute particulière, voire « ciblée », ne doit-elle pas être envisagée pour y remédier ? Ce serait un premier pas.

Mais situons la question dans le contexte le plus large, demandons-nous si la crise latente de notre Syndicat n'est pas un symptôme parmi d'autres de la crise flagrante de la critique.

Au risque d'avoir l'air du néophyte qui enfonce les portes ouvertes, je note que se multiplient les signes dont on peut tirer ce constat : l'image de la critique est aujourd'hui désastreuse. Les sentiments que nous suscitons vont de la condescendance amusée à la haine la plus farouche, en passant par tous les degrés de la pathologie allergique. Au hit parade de l'exécration publique, la critique de cinéma vient juste après le percepteur, mais certainement avant le policier ou le gardien de prison.

On dira que le phénomène n'est pas nouveau : il faudrait remonter à l'Antiquité et à la détestable réputation de Zoïlos, qui a donné son nom à tous les zoïles. Ce qui est nouveau, par contre, c'est la violence de ce discours, et sa démagogie sans complexes.

Inutile de rappeler les récents débordements auxquels nous avons assisté, y compris parmi ceux qui ont été ou sont encore de nos amis. De Patrice Leconte à Gérard Darmon en passant par Claude Berri ou Gérard Depardieu, c'est en général sur les ondes et en direct que se tiennent des propos dignes d'une nouvelle chasse aux sorcières.

Il importe de comprendre les mécanismes de cette hargne. Au-delà de toutes les accusations (la plus commune visant notre supposé parasitisme), il semble évident qu'est dévolu à la critique le rôle indispensable de bouc émissaire. C'est flagrant en ce qui concerne les échecs commerciaux, pour lesquels on nous attribue soudain une efficacité magique et un pouvoir illimité. Mais c'est également vrai (et plus troublant !) quand le film marche, comme s'il fallait à tout prix un repoussoir pour que le triomphe soit d'autant plus méritoire. Réussir malgré la critique est tellement plus gratifiant que de réussir grâce à elle ! Le cas récent d'*Astérix et Obélix contre César* me fait immédiatement penser au personnage d'Assurancetourix, le barde insupportable qu'il s'agit de faire taire et de bâillonner avant même qu'il n'ait commencé à chanter, par principe.

Pourquoi donc tant de haine ? Nous ne ferons pas l'économie de la réponse à cette question si nous voulons améliorer notre image.

Je n'aurai pas l'outrecuidance de vouloir donner ici des recettes, et je souhaite bien sûr que s'engage une réflexion parmi tous nos adhérents. L'objectif étant que s'ouvre un dialogue avec nos détracteurs patentés, afin de leur suggérer qu'ils n'ont rien à gagner à être mauvais joueurs.

Il va de soi que pour aborder ce dialogue dans les meilleures conditions, il nous faut d'abord être irréprochables. Selon la belle formule de Jean Roy à la

fin de son dernier rapport moral, je crois profondément que la critique doit être « *audacieuse, libre, curieuse et indépendante* ». Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrions forcer le respect, et il s'avère qu'il suffit de quelques dérapages pour déconsidérer, aux yeux de tous, l'ensemble de notre travail.

Un récent épisode est survenu au moment où je rédigeais ce texte, confirmant hélas mon propos. Le texte d'un de nos confrères en faveur d'*Astérix* ayant été utilisé à des fins publicitaires, Jean-Jacques Bernard a condamné cette pratique et rappelé, sur l'antenne de *France-Inter*, l'existence de notre Syndicat. Il est en effet une forme de mépris des commerçants devant lequel nous ne pouvons rester inertes, au risque de perdre toute crédibilité.

Puisque guerre il y a, il conviendrait de rendre coup pour coup. L'organisation de tables rondes n'est pas à exclure. Il faut en être conscient : l'agressivité déployée contre nous est le plus souvent le masque de la faiblesse, de la vulnérabilité. Nous avons affaire à des professionnels déstabilisés par l'énormité des budgets dont ils ont la charge. Ils sont

donc sur la défensive et, ne pouvant s'en prendre au public, font feu sur ce maillon faible qu'est la critique. Ils nous prennent

pour cible faute de pouvoir attaquer le client qui, par définition, a toujours raison — en oubliant que la critique, c'est aussi la partie visible d'un iceberg, puisque c'est un simple spectateur, mais qui écrit ou qui parle.

Ainsi sont-ils dans la situation, selon la fameuse plaisanterie de Brecht, du gouvernement qui voudrait bien dissoudre le peuple. Il n'existe heureusement pas d'exemple qu'un tel phantasme se réalise. Quant à la critique, à nous de (leur) faire comprendre qu'elle n'est pas soluble

Gérard Lenne

## INTERNET... DE

### TOUS LES DANGERS !

Au risque de faire passer l'auteur de ces lignes pour un joyeux anarchiste peu respectueux de son statut, une récente mésaventure survenue sur le web m'a sérieusement incité à réfléchir sur la soi-disant « *totale liberté* » d'expression dont sont censés bénéficier les heureux internautes.

Ayant découvert avec ravissement nombre de sites consacrés à l'un de mes héros cinématographiques, l'intrépide agent 007 pour ne pas le nommer (de toute façon, ma réputation est faite...), je me suis connecté de plus en plus régulièrement sur certaines adresses. Des sites artisanaux, fruit de patientes heures de labeurs de fans (il faudra bien un jour établir un parallèle entre ces derniers et leurs grands ancêtres, les fanzines...), et d'autres plus professionnels (j'entends par là cautionnés par la maison de production).

Une chose en entraînant une autre, j'ai vite ouvert le dialogue avec tous ces webmasters. Et de nous échanger avec ravissement l'adresse du teinturier de Pierre Brosnan ou la photo de la construction du décor de telle ou telle scène...

Il s'est avéré pour mon malheur qu'un de mes contacts locaux, lui-même journaliste dans un quotidien, a eu la bonne idée de me faire parvenir nombre de documents concernant le tournage d'une séquence en France. Plan précis, storyboard : c'était trop beau, et j'en ai aussitôt fait profiter certains petits camarades sur la Toile.

Las : la malédiction venait de se mettre en marche. La relation d'une relation ne résista pas non plus au plaisir de renvoyer le scoop en question directement sur un site officiel de la M.G.M. Trop heureux de bénéficier de ce cadeau tombé du ciel, les webmasters d'ice-lui mettent illico tout en ligne, sans même en vérifier la provenance, à la grande joie des amateurs du monde entier. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes : je jouissais d'un statut enviable de « *dénicheur de scoop* », je me faisais plein de nouveaux amis. Bref, le bonheur...

Un mois plus tard, alors qu'il avait été prévu que je me rende directement sur le tournage français pour le compte de ce même site officiel — accord & autorisation en bonne et due forme à la clef —, je reçois un petit fax, doublé d'un e-mail. Et là, patatras, j'ai bien cru ma dernière heure arrivée. Ledit document émanait carrément du vice-président de la maison de production, et m'accusait ni plus ni moins d'utiliser et de divulguer des documents volés à la production ! Le texte était on ne peut plus explicite et se terminait par la formule « *nous étudions à l'heure actuelle les mesures judiciaires susceptibles d'être prises à votre égard* ». Fichtre...

Après de longues et douloureuses explications — et même consultation d'un avocat ! — j'ai réussi à convaincre ces producteurs de ma bonne foi.

La morale de l'histoire, c'est que, incapables de juguler d'une manière ou d'une autre le flot d'informations déversées sur le Net, et donc de mettre en place l'habituel « *calendrier préférentiel* » jusqu'à présent en vigueur (la subtile tactique consistant à faire monter la pression en ne divulguant à certains médias que certaines informations) les producteurs n'ont encore trouvé — Dieu merci — aucun moyen pour censurer les sites webs et leurs anarchiques rédacteurs...

Viendra sûrement le jour où une législation mettra finalement bon ordre à tout cela. En attendant, *carpe diem* et vive l'Internet !

Kevin Collette  
journaliste branché un peu échaudé

## HISTOIRE

Un oublié de 1998 d'abord : *Les Cinémas de l'Inde* d'Yves Thoraval (L'Harmattan).

Des ouvrages collectifs ensuite : *Les Paysages au cinéma*, sous la direction de Jean Mottet, publié par Champ Vallon (Ain, Seyssel); *Cinéma culte européen*, vol 1. Euro Ciné, proposé par Christophe Riès; *Un'altra Italia*, sous la direction de Sergio Toffetti, édité par la Cinémathèque française; *Cinéma d'Amérique latine 7* aux Presses Universitaires du Mirail-Toulouse.

Et d'autres au singulier : *Films de femmes, six générations de réalisatrices* de Jackie Buet (Editions Alternatives), *L'Écoute filmique: écho du son en image* de Véronique Campan (Presses Universitaires de Vincennes), *L'Image empêchée: du côté de la censure* de Béatrice Fleury-Vilatte (L'Harmattan) et *Du panorama pictural au cinéma circulaire: origines et histoire d'un autre cinéma 1785-1998* d'Emmanuelle Michaux (L'Harmattan). *Du littéraire au filmique* d'André Gaudreault (Armand Colin) et *Images mobiles* de Jean-Louis Scheffer (P.O.L.).

Cinéma français de jadis : *Les premières années de la Société L. Gaumont et Cie*, coédité par l'Afrhc, la Bifi et la Gaumont. De naguère : *La Nouvelle vague: Claude Chabrol, Jean-Luc Godard, Jacques Rivette, Eric Rohmer, François Truffaut* aux Cahiers du Cinéma. D'aujourd'hui : *Le cinéma d'4 sous: courage! On tourne...*, La Revue commune n° 13, Ventôse 207 (février 1999).

# REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

*La Kermesse héroïque du cinéma belge* (1896-1996) de Frédéric Sojcher en trois volumes à L'Harmattan et *La Revue Cinéma et le néo-réalisme italien: autonomisation d'un champ esthétique* de Laurent Scotto d'Ardino aux Presses Universitaires de Vincennes.

Pour amateurs : *Le Cinéma fantastique en 1998* d'Alain Pelosato (Naturellement, Pantin), *Zorro* par Carlos Scaringi (Gremese) et *Bon anniversaire Mickey* (Dreamland).

Cinq livraisons de revues enfin : *L'Auteur en question*, Documentaire n° 14, *L'Image indécidable*, Images documentaire n° 32-33; *Le Cinéma en détails*, La Licorne (Poitiers); *Impureté et conjoncture*, Art du Cinéma n° 24; *La Marginalité à l'écran*, CinémaAction n° 90.

## CINEASTES

Deux « écrits » : *MLB plongée dans le sein maternel* de SM. Eisenstein (Hoebecke) et *Porno blues: la belle et édifiante histoire d'un réalisateur de films X* de John B. Root (La Musardine). Une réédition : *Conversations avec Sergio Leone* de Noël Simsolo (Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma). Et des études : *Alexandre Promio* par Jean-Claude Seguin, *Steven Spielberg* par Cyrille Bossi et *Erich Von Stroheim* par Fanny Lignon à L'Harmattan. *Kenneth Anger* par Olivier Assayas et *Eric Rohmer* par Pascal Bonitzer aux Cahiers du cinéma. *Ingmar Bergman* par Roger W. Oliver (Gremese), *Manoël de Oliveira* par René Prédal (L'Avant-Scène Cinéma) et *Peter Greenaway*

## LECTURES DE 1999 (2)

(Presses du Réel, Université des Sciences humaines de Strasbourg). *Aki Kaurismäki* (Contrebande 5/1999) et *Jean Renoir* (Cahiers Jean Renoir n° 1, Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry).

## FILMS

Plus exactement, dialogues sinon découpages après montage. Aux Cahiers du cinéma *Celebrity* et *Manhattan* de Woody Allen, *Fin août début septembre* de Olivier Assayas, *Rien sur Robert* de Pascal Bonitzer, *Romance* de Catherine Breillat et *Comédies et proverbes 1 et 2* d'Eric Rohmer. A l'Avant-Scène Cinéma *L'Ennui* de Cédric Kahn et *Chacun cherche son chat* de Cédric Klapisch. Chez Mango Images *Ça commence aujourd'hui* de Dominique Sampiero, Bertrand Tavernier et Tiffany Tavernier.

Pierre Billard conte l'histoire d'*Astérix et Obélix contre César* (Plon), Jean-François Halin, Raffy Shart et Patrick Timsit celle de *Quasimodo* (Le Cherche Midi éditeur). De Jean Rouch, *Dionysos: scénario et storyboard* (Arcom). Et d'Antoine de Saint-Exupéry, « *Cher Jean Renoir* », projet de film d'après *Terre des hommes*, Gallimard, 1999.

Chez Dixit *Créer des personnages inoubliables* de Linda Seger, et *Méthodologie du scénario* (du *Titanic* de James Cameron) de Sylvain Rigolot.

## ACTEURS

Des biographies : *Matt Damon* par Philippe Durant et *Gérard Depardieu* par Michel Mahéo (Lausanne, Editions Favre), *Raimu* par Raymond Castans (Editions de Fallois) et *Frank Sinatra* par John Lahr (Editions Mille et Une Nuits). Des « autobiographies » : *Les Carnets d'un jeune homme* de Philippe Caubère (Denoël), *Il faut croire aux éléphants blancs* de Claude Pieplu (Editions du Rocher/Michel Archimbaud) et *Quelque chose de moi* d'Isabella Rossellini (Nil). Les mémoires de Sylvaine Pécherat, *Mon manège de stars* (Lettres et Images/Delerins). Et un nouveau livre d'Anny Duperey, *Les Chats de hasard*, au Seuil.

## CRITIQUE

Réédition à la Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma du *Champ aveugle* de Pascal Bonitzer. Recueil d'articles de Raymond Bellour, *L'Entre-images 2* (POL/Trafic) et de Jean Collet, *Après le film* (Lyon, Aléas). Etude d'*A bout de souffle* par Michel Marie (Nathan).

## PELE-MELE

*Henri Jeanson* par Christophe Moussé (Presses Universitaires de Nancy). Un carnet de dessin : *Costumes pour le cinéma* de Jacques Fonteray (Les Volets verts). Deux romans, *Max Lang n'est plus ici* de Pascal Merigeau (Denoël) et *Le Cri du peuple* de Jean Vautrin (Grasset). Un récit de Jérôme Tonnerre, *Le Petit Voisin* (Calmann-Lévy). Et, au cas où il vous aurait échappé, *Retour à Casablanca* de Michaël Walsh (L'Archipel).

Claude Gautéur

## APPEL

### A la rencontre de cinéastes perdus ?

De nombreux confrères estiment, sans doute à raison, que notre Syndicat bien aimé ne propose pas beaucoup d'activités à ses adhérents, voire qu'il ne sollicite pas assez le talent et les connaissances indéniables des uns et des autres.

Comme promis, pour commencer à pallier cette carence, voici que la rentrée verra la naissance d'une (nouvelle) initiative syndicale, des rencontres régulières avec des cinéastes. Autour d'une table, un cinéaste et trois critiques tenteront de parler cinéma « autrement » pendant 90 minutes devant un public composé dans un premier temps de membres du syndicat, bien entendu, et d'étudiants de cinéma.

Le contenu de ces rencontres sera retranscrit et fera l'objet d'une nouvelle publication régulière du Syndicat. Chaque trio de critiques prendra en charge l'organisation de leur rencontre (choix de l'invité, prise de contact, élaboration du questionnaire).

Invitation est lancée à tous les membres du Syndicat désirant participer à cette nouvelle aventure, de se faire connaître et apporter des idées de rencontres.

Le démarrage des rencontres est prévu courant octobre 1999, pour se dérouler ensuite à un rythme de tous les mois et demi ou deux mois (en fonction des disponibilités et des propositions reçues). Avec ce nouveau forum, il s'agit aussi de contribuer à l'effort de conservation de la mémoire collective du cinéma par des témoignages du plus grand nombre de ses acteurs. Si vous connaissez des cinéastes tombés dans l'oubli, méconnus, qui n'ont pas encore eu l'occasion de parler comme vous pouvez les faire parler, n'hésitez pas à vous manifester.

Vous serez tenus au courant dans ces mêmes pages du développement du projet au fur et à mesure que seront réglées les questions pratiques (lieu, dates, invités, composition des équipes). Bien entendu, toutes les suggestions seront les bienvenues. Il suffit de les manifester au bureau du Syndicat (réf *Rencontres Cinéastes*).

José María Riba

## ACTUALITE :

### Intermittents : la lutte continue

Le régime d'assurances-chômage des intermittents du spectacle est attaqué depuis plusieurs années par le patronat français car jugé trop coûteux. Pendant des années le CNPF a tenté de faire augmenter le nombre d'heures travaillées permettant aux intermittents de toucher des indemnités. Devant l'échec de cette stratégie, le MEDEF a essayé une nouvelle tactique : faire diminuer les prestations chômage du plus grand nombre en calculant leur montant sur les salaires réellement perçus par les réalisateurs, acteurs, techniciens et non plus en fonction d'une grille élaborée par les syndicats. Pour empêcher cette réforme de se mettre en place, un millier d'intermittents (essentiellement des réalisateurs de la SRF, des documentaristes d'ADDOC et des techniciens CGT) ont signé une pétition qu'ils ont remise en mars dernier à Martine Aubry. Cette mobilisation n'a pas convaincu la Ministre en charge de ce dossier puisque, le 2 avril dernier, elle a donné son agrément à cet accord signé par le patronat et des syndicats minoritaires.

Cette réforme risque de mettre en péril les petites productions incapables de rémunérer des intermittents au tarif minimum. Auparavant, elles pouvaient embaucher des techniciens au-dessous de ce plancher en arguant que cela serait compensé, en partie, par de futures prestations d'assurances-chômage. Conscient du danger, le CNC vient de mettre en place une table ronde chargée d'étudier les conditions de financement des « œuvres de création ». Le Syndicat Français de la Critique de Cinéma, attaché à la pluralité de la création cinématographique, sera attentif à ce que des solutions satisfaisantes soient trouvées dans les plus brefs délais.

Sylvain Garel

### La Lettre du Syndicat de la Critique

73, rue de Lourmel, 75015 Paris  
Tél. : 01 45.75.68.27 — Fax : 01 40.59.03.99  
E-Mail : critique@club-internet.fr

Directeur de la publication

François Chevassu

Rédaction et réalisation

Philippe J. Maarek

Ont participé à ce numéro

Yves Alion, Kevin Collette, Sylvain Garel, Claude Gautéur, José María Riba

Photographies : Michel Fouan



### CANDIDATURES POUR LA SEMAINE DE LA CRITIQUE 2000

Les candidats pour le Comité de sélection et la commission court métrage de la Semaine de la critique 2000, sont priés de se faire connaître par courrier ou par fax à l'adresse du Syndicat **AVANT LE VENDREDI 4 JUIN AU SOIR.**

Prière de spécifier clairement si vous faites acte de candidature :

- pour le poste de Délégué Général de la Semaine de la critique;
- comme membre du comité de sélection des longs métrages;
- comme Délégué au court métrage;
- comme membre de la commission des courts métrages.

Dans tous les cas, merci d'exposer clairement dans votre déclaration de candidature quelle(s) cinématographie(s) vous connaissez plus particulièrement et quelles sont les langues que vous parlez couramment.



### JURYS DE LA FIPRESCI

Voir *La Lettre* N°10 de février, et, le cas échéant, faire acte de candidature dans les délais qui y sont indiqués.



### JURY DU PRIX LITTÉRAIRE POUR 1999

Faire acte de candidature avant le 4 juin

**PROGRAMME**  
**Semaine internationale de la critique 1999**  
 .....

<i>films</i>	<i>dates</i>	<i>salles</i>	<i>horaires</i>
<i>Dayeteh (Circle)</i> de Mohammad Shirvani (Iran)	<b>Jeudi 13 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Vendredi 14 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>HOLD BACK THE NIGHT</b> de Phil DAVIS (Grande-Bretagne)	<b>Samedi 15 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>La leçon du jour</i> de Irène Sohn (France)	<b>Vendredi 14 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Samedi 15 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>BELO ODELO (LE COSTUME BLANC)</b> de Lazar RISTOVSKI (Yougoslavie)	<b>Dimanche 16 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>Dérapages</i> de Pascal Adant (Belgique)	<b>Samedi 15 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Dimanche 16 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>SIAM SUNSET</b> de John POLSON (Australie)	<b>Lundi 17 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>Shoes Off!</i> de Mark Sawers (Canada)	<b>Dimanche 16 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Lundi 17 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>FLORES DE OTRO MUNDO</b> de Iciar BOLLAIN (Espagne)	<b>Mardi 18 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>Fuzzy Logic</i> de Tom Krueger (Etats-Unis)	<b>Lundi 17 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Mardi 18 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>7/25 [NANA-NI-GO]</b> de Wataru HAYAKAWA (Japon)	<b>Mercredi 19 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>More</i> de Mark Osborne (Etats-Unis)	<b>Mardi 18 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Mercredi 19 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>GEMIDE (ON BOARD)</b> de Serdar AKAR (Turquie)	<b>Jeudi 20 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30
<i>The Good Son</i> de Sean McGuire (Irlande du Nord)	<b>Mercredi 19 mai</b>	Arcades II	11h30
		Arcades I	19h30
		Arcades II	22h30
	<b>Jeudi 20 mai</b>	Espace Miramar	8h30
		Espace Miramar	15h30
	<b>STRANGE FITS OF PASSION</b> de Elise McCREIDIE (Australie)	<b>Vendredi 21 mai</b>	Espace Miramar
Théâtre La Licorne			11h00
Studio 13			16h30
		Valbonne	20h30

• Arcades, 77 rue Félix Faure, Cannes • Espace Miramar, 35 rue Pasteur, Cannes • Studio 13, 23 avenue du Docteur Picaud, Cannes, séance suivie d'un débat public en présence du réalisateur • Théâtre La Licorne, avenue Francis Tonner, Cannes La Bocca • Valbonne, salle des fêtes